

Aide à l'immobilier d'entreprise - Société SERCOM

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Société SERCOM qui assure le Service Après Vente des montres BREITLING s'est installée sur le site de Palente en 1995. Cette société emploie actuellement 26 personnes. Son développement nécessite l'acquisition de nouveaux locaux au Syndicat Mixte des Espaces Industriels de Besançon qui gère le site de Palente.

Ainsi, des locaux de 400 m² situés sur le même palier que ceux occupés actuellement par SERCOM seront vendus à la Société BATIFRANC qui les mettra à disposition de SERCOM dans le cadre d'un crédit-bail.

Cet agrandissement permettra d'élargir la gamme du Service Après Vente traité à Besançon. Après les marques BREITLING, CORUM, le Service Après Vente des marques EBEL et AUDEMARS PIGUET sera assuré à Besançon. Les effectifs devraient rapidement atteindre 40 personnes.

Cet investissement représente une dépense de 1 900 000 F. Suite à l'accord du comité d'engagement de BATIFRANC pour le financement de l'acquisition de ces locaux et après avis favorable de la Commission Economique, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution d'une aide de 190 000 F versée à BATIFRANC, correspondant à 10 % de l'investissement immobilier qui serait prélevée sur les crédits 92.90.6572.91036.30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 3 juin 1998.